



Éthique et culture religieuse
1^{ère} secondaire – Parcours B
2019-2020
Marie-Élaine Rouleau



Plan de cours et fonctionnement de classe

Matériel

- Cartable
- Feuilles mobiles (en quantité suffisante, tout au long de l'année)
- Crayons à mine
- Surligneurs de différentes couleurs
- Crayons de couleur (préférentiellement à mine)

Contenus au programme

Le cours d'éthique et culture religieuse de cette année compte une période à votre horaire et constitue la base pour vos prochains cours d'ECR ainsi que pour le développement de votre conscience morale et de votre ouverture sur le monde.

Cette année, vous développerez les compétences suivantes :

- la réflexion sur des questions éthiques;
- la compréhension de phénomènes religieux; et
- la pratique du dialogue.

Travaux et évaluation

Dans le cadre du cours d'ECR, différentes thématiques seront abordées dans le but de développer adéquatement chacune des trois compétences. Voici quelques-unes de ces thématiques :

- les valeurs;
- Internet et les réseaux sociaux;
- la liberté d'expression et les droits;
- la présence religieuse au Québec;
- l'évolution des pratiques religieuses au Québec et ailleurs à différentes époques (en lien avec le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté).

Afin de favoriser les multiples formes d'intelligences, les évaluations seront diversifiées :

- Travaux d'équipe
- Travaux individuels
- Examens avec ou sans documentation
- Projets
- Observation en classe

Le cours d'éthique et culture religieuse sera sujet à évaluation lors des étapes suivantes :

- 2^e étape;
- 3^e étape.

Règles de base

Plagiat

Étant donné le nombre effarant de cas de plagiat et copiage recensés à chaque année, des mesures drastiques sont mises en place pour éviter ce genre de situation. Par conséquent, **tout élève qui serait pris dans une situation de plagiat ou de copiage (qu'il ait copié ou prêté son travail) recevra automatiquement la note 0.**

Présentation des travaux

Les travaux doivent être faits à l'encre bleue ou noire avec une page de présentation. Les travaux faits à l'ordinateur sont acceptés. Dans un souci environnemental, il est recommandé de remettre ses travaux et évaluation en les écrivant / les imprimant recto-verso.

Rappelons que les travaux doivent être remis la journée demandée. Tout travail remis en retard sera pénalisé (5% par jour de retard pour les jours ouvrables). Aucun travail ne sera accepté après plus de 2 semaines de retard. Il va de soi que, pour considérer un travail remis, il faut qu'il ait été réalisé dans un pourcentage digne de mention (faire 1% du travail, afin d'éviter un retard, ne sera pas accepté).

Absentéisme lors d'examens

Si vous prévoyez être absent lors d'un examen, vous devez en aviser l'enseignante **LE PLUS TÔT POSSIBLE** afin de prévoir la reprise de cet examen. Si ce n'est pas fait, l'enseignante peut décider de ne pas vous accorder de droit de reprise, en conformité avec les règlements de l'école. Si votre absence n'était pas prévisible, elle doit être due à un motif sérieux (hospitalisation, mortalité, etc.). Manquer l'autobus ou avoir mal à la tête ne sont pas des raisons suffisantes lors d'examens. La motivation officielle devra être fournie à l'enseignante dans les plus brefs délais. C'est votre responsabilité de demander une reprise à l'enseignante. Si ce n'est pas fait, cette dernière corrigera l'examen avec ce que vous aurez eu le temps de compléter...